

Non merci, Monsieur Legault !

Par l'exécutif du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Matane

7% SUR 5 ANS
«C'EST INSULTANT!»



Le Conseil du Trésor, agent négociateur du gouvernement du Québec à la table intersectorielle, a remis hier aux différentes organisations syndicales son offre patronale. Un dépôt par objectifs qui ne met pas l'accent sur les moyens que le gouvernement entend mettre de l'avant, ainsi laisse-t-il sous-entendre, tout peut être discuté.

Rappelons encore une fois que le rôle bicéphale qu'a le gouvernement dans le processus de négociation, il est à la fois employeur et législateur, ce qui amenuise le rapport de force des organisations syndicales, et le gouvernement l'a démontré dans ce dépôt. En effet, le dépôt patronal nous a annoncé l'intention du gouvernement de négocier à l'avenir uniquement des conventions collectives de 5 ans, sous réserve des modifications législatives en ce sens. Dès le début de cette négociation, la donne change alors que le gouvernement n'avait pas signifié son

intention de vouloir négocier sur 5 ans avant les dépôts syndicaux.

Ensuite, le Conseil du Trésor nous rappelle dans ce dépôt qu'il a la responsabilité envers les citoyennes et les citoyens d'assurer une saine gestion des finances publiques et qu'en ce sens, la croissance des dépenses de rémunération doit demeurer compatible avec la croissance des revenus du gouvernement. Une négociation est également une joute politique dans laquelle le gouvernement (ici la CAQ) doit également plaire à sa base électorale... ici, à vous de compléter la phrase.

À la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), les discussions ont été vives afin d'arriver à proposer une demande syndicale raisonnable en totale cohérence avec les prévisions de croissance économique pour les prochaines années.

« Pour une rare fois, la négociation débute dans un contexte de surplus budgétaires. Or, ces surplus découlent de coupes draconiennes imposées tant en éducation, en enseignement supérieur, qu'en santé au cours des dernières années, affirme Sonia Ethier, présidente de la CSQ. Ce régime d'austérité a affecté gravement les conditions de travail du personnel. Le temps de reconnaître et de valoriser le travail de tous les employés et employées des réseaux de l'éducation et de la santé est arrivé. »

Voici un tableau comparatif entre les demandes de la CSQ et les offres gouvernementales :

	Demandes de la CSQ	Offres gouvernementales
Salaire	2020 : 2 \$ l'heure	2020 : 1,75 %
	2021 : 3 %	2021 : 1,75 %
	2022 : 3 %	2022 : 1,5 %
		2023 : 1 %
		2024 : 1 %
		Un montant forfaitaire de 1 000 \$ pour les employées et les employés au sommet de leur échelle salariale le 31 mars 2020.
Retraite	Prestations anticipées.	Le gouvernement reste imprécis dans ses propositions. Est-ce qu'il veut revoir le salaire utilisé pour le calcul de la rente?
	Allongement de la retraite progressive	
	Modification à l'hypothèse de compensation de la pénalité actuarielle.	
	Report de l'âge maximal de participation.	
	Revalorisation de la rente après 65 ans.	
Droits parentaux	Bonification du congé de paternité et d'adoption.	Révision du mode de calcul des indemnités liées aux droits parentaux.
		Harmonisation des droits parentaux avec les divers autres régimes (RQAP, LNT, etc.).
Disparités régionales	Demandes de concordance entre les conventions collectives.	X
	Pleine compensation du préjudice fiscal subi lors du paiement ou du remboursement d'une dépense, d'une compensation ou d'un bénéfice reliés au travail dans les régions éloignées ou isolées.	

(source : CSQ¹)



Ce que le gouvernement nous propose, ce n'est ni plus ni moins que :

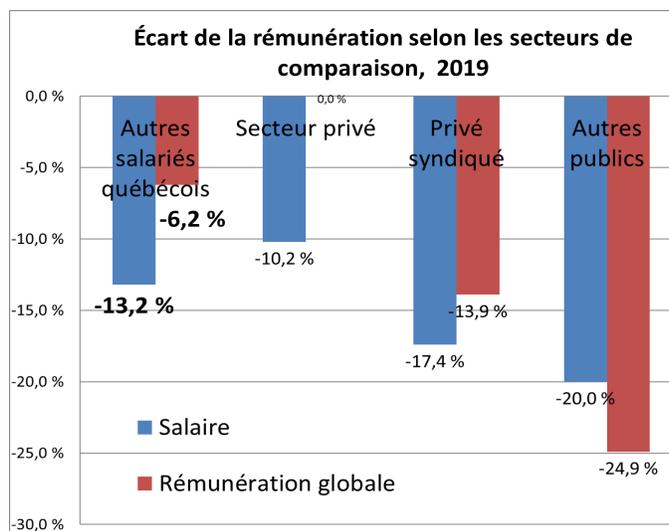
- des augmentations de salaire insuffisantes pour nous assurer minimalement la protection contre l'inflation. L'offre salariale va continuer à creuser le retard de rémunération du personnel du secteur public et à accélérer les problèmes de pénurie de main-d'œuvre;
- des propositions imprécises et inquiétantes, en lien avec notre régime de retraite, qui suscitent des questions;
- une révision du calcul des indemnités liées aux droits parentaux.

¹ <http://negociation.lacsq.org/2019/12/12/depot-patronal-le-gouvernement-jette-de-lhuile-sur-le-feu/>

Rappel de données sur les salaires dans la fonction publique

L'Institut de la Statistique du Québec le rappelait dans son récent rapport *Rémunération des salariés*² le personnel de la fonction publique et des milieux de la santé et de l'éducation NE sont PAS les mieux payés... le retard est important : 6,2 % sur la rémunération globale et de 13,2 % uniquement sur le volet salarial.

L'offre salariale est en décalage complet de la réalité, même les prestations de la Régie des rentes du Québec seront majorées de 1,9%³ au 1^{er} janvier 2020, alors que le gouvernement nous offre à peine 1.75%.



L'inflation et la croissance économique

Le *Rapport annuel sur les prix alimentaires canadiens*⁴ produit par l'Université de Guelph et l'Université Dalhousie, nous souligne que les prévisions pour 2020 suggèrent que les prix globaux des denrées alimentaires augmenteront de 2 à 4 %, soit une augmentation moyenne de 487 \$. Comment, le gouvernement peut-il affirmer que cette offre salariale est cohérente avec l'inflation prévue?

Le Ministère de finances prévoit lui-même que la hausse du PIB réel devrait s'établir à 2,4% en 2019⁵

Puisque le dépôt patronal est par objectif, celui-ci a communiqué aux organisations syndicales ses priorités : priorités qui ne sont pas nécessairement liées aux priorités des syndiqués et surtout qui ne sont pas nécessairement liées aux matières intersectorielles.

Les priorités gouvernementales

Pour ouvrir cette discussion, le gouvernement propose la création de trois forums :

- santé globale des personnes salariées,
- réussite éducative sur le plan scolaire,
- accessibilité aux soins dans les CHSLD et aux soins à domicile.

Ces forums seraient constitués de représentants du Conseil du trésor, des ministères, et de toutes les organisations syndicales concernées par les enjeux. Les travaux devraient se dérouler d'ici le 30 avril 2020 afin d'éclairer les négociations.

Encore une fois, si M. Legault a fait de l'éducation l'une de ses priorités, il nous rappelle que l'éducation ça s'arrête en 5^e secondaire et que l'enseignement supérieur n'est pas prioritaire. Le forum sur la réussite éducative vise spécifiquement la réussite éducative aux secteurs des jeunes, de la formation professionnelle (FP) et de

² <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2019-fs.pdf>

³ RRQ - Taux d'indexation des prestations au 1^{er} janvier 2020 1,9 %

<https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/landing/indexation/Pages/montants-donnees-base.aspx>

⁴ https://www.ledevoir.com/documents/pdf/2019-12-04_Prixalimentaires.pdf

⁵ <http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/Ministere322-2019.asp>

l'éducation des adultes (ÉDA)... pas au collégial et pas à l'université. Bref, encore une fois M. Legault nous rappelle que le réseau collégial pour lui n'est pas prioritaire⁶.

L'AUSTÉRITÉ LIBÉRALE



9 % sur 5 ans
d'augmentation aux profs,
au soutien scolaire,
aux infirmières...

L'AUSTÉRITÉ CAQUISTE



7 % sur 5 ans
d'augmentation aux profs,
au soutien scolaire,
aux infirmières...

Alors que la dernière négociation s'est tenue sur le signe de l'austérité, la présente négo se tiendra également sous le signe de l'austérité et le traitement semble vouloir être pire que celui connu sous le gouvernement de Couillard.

(Source : NON, à l'austérité⁷)

*Le message que la CAQ nous lance, c'est le même que le parti libéral :
continuez d'être malades,
continuez de décrocher,
continuez d'avoir des accidents de travail,
continuez d'en faire plus avec moins!*

*Est-ce que le premier ministre est aveugle aux réalités que les travailleuses et
travailleurs de la santé, de l'enseignement supérieur et de l'éducation lui témoignent
depuis son arrivée au pouvoir?*

*Nous tenons les services à la population à bout de bras. Le gouvernement Legault
n'entend pas notre cri du cœur!*

Sonia Éthier, présidente de la CSQ

FACE À CETTE AFFRONT, IL NOUS RESTE L'ACTION !



⁶ <https://www.tvanouvelles.ca/2011/10/05/legault-abolirait-les-cegeps>

⁷ Couillard - 2015 - <https://www.lapresse.ca/actualites/201512/17/01-4932244-entente-de-principe-dans-le-secteur-public-hausses-salariales-de-9-en-5-ans.php>

Legault - 2019 - <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201912/12/01-5253463-des-offres-sous-linflation-pour-les-travailleurs-de-letat.php>